

Diplôme Universitaire

DROIT NOTARIAL INTERNATIONAL

LYON



FACULTÉ DE
D R O I T
UNIVERSITÉ JEAN MOULIN
LYON 3



Contenu Pédagogique

Ce diplôme, délivré par l'Université Jean Moulin Lyon 3 en partenariat avec le Centre notarial de droit européen et le Centre de formation professionnelle notariale de Lyon, repose sur un enseignement réalisé **partiellement à distance**.

Toutes les unités d'enseignement, à l'exception de l'UE 10 (Ingénierie notariale internationale), sont subdivisées en différentes matières. Pour chacune de ces matières, un fascicule de cours sera remis à chaque inscrit au moins un mois avant la réalisation des heures de cours en présentiel.

Les heures de cours en présentiel ont pour objectif de préciser les connaissances acquises grâce au fascicule et de les mettre en pratique.

Le DU comporte dix unités d'enseignement organisées de la façon suivante :

UE 1 – Techniques et raisonnements de Droit international privé, droit de l'Union européenne et de droit européen

30h en présentiel

- Techniques et raisonnements de droit international privé (conflits de juridictions et conflits de lois)
- Techniques et raisonnements de droit de l'Union européenne (UE) et de droit européen (CEDH)
- Techniques de recherche d'information et utilisation des bases documentaires (droit de l'Union européenne, droit européen, droit comparé et compréhension des droits étrangers)

UE 2 – Circulation et efficacité internationales des actes et des jugements

30h en présentiel

- Formalités préalables (traduction, certification de signature, légalisation et apostille) et effets possibles (effets indépendant de la régularité et effets liés à la régularité de l'acte ou de la décision)
- Effets internationaux des jugements et des actes décisionnels (jugements et actes dispensés de procédure de contrôle, actes soumis à procédure normale ou simplifiée de contrôle)
- Effets internationaux des actes non décisionnels (actes de l'état civil, procuration...)

UE 3 – Droit international des opérations immobilières

30h en présentiel

- Statut et qualification de l'immeuble en droit comparé
- Financement des ventes immobilières (prêts, garanties et difficultés liées à la provenance des fonds)
- Vente d'immeuble (simple et spéciale – parts de SCI, time-share...-) et formalités entourant la vente (notamment publicité foncière)
- Sûretés et fiscalité de la vente d'immeuble à caractère international
- Transmission de l'immeuble

UE 4 et UE 5 – Droit international des successions

60h en présentiel

- Règles et mécanismes entourant la succession (Option successorale, mise en possession des biens, exécution de la succession)
- Dévolution ab intestat (détermination des héritiers et difficultés techniques - dualité de lois successorales, qualification des biens, renvoi...-)
- Testament (Rédaction, validité, exécution)

- Fiscalité des successions à caractère international
- Formes indirectes de transmission (Assurances vies, Trust, Fiducie)
- Organisation anticipée des successions (pacte successoral, donation, donation-partage, donation entre époux)

UE 6 – Droit international des personnes

30 h en présentiel

- Détermination de la capacité juridique (Droits étrangers, textes internationaux, informations contenues dans les actes étrangers)
- Mineurs (représentation, personne et biens)
- Majeurs protégés (représentation, personne et biens dans les régimes de curatelle, tutelle ou leurs équivalents selon le droit étranger)
- Majeurs vulnérables (majeurs sans régime de protection)
- Mandat d'incapacité (validité et effets internationaux du mandat de protection future et de ses équivalents étrangers)

UE 7 – Droit international de la famille – Aspects extrapatrimoniaux

30h en présentiel

- Validité et circulation internationale de l'état matrimonial (formation du mariage et du partenariat, efficacité internationale et preuve de l'état matrimonial)
- Aspects extrapatrimoniaux du divorce à caractère international (juge compétent et loi applicable à la cause du divorce, convention de choix de la loi applicable au divorce, effets extrapatrimoniaux du divorce)
- Filiation (établissement et preuve de la filiation, adoption internationale)

UE 8 – Droit international de la famille – Aspects patrimoniaux

30h en présentiel

- Régimes matrimoniaux et régimes des partenaires
- Aspects patrimoniaux du divorce (liquidation et partage des biens, formalités, fiscalité, prestation compensatoire et pension alimentaire)

UE 9 – Droit international des sociétés et des contrats hors vente d'immeuble

30h en présentiel

- Droit international des sociétés (constitution, vie, transfert de siège social, entreprises en difficulté, garanties)
- Droit des contrats internationaux (formation, effets, inexécution, exécution forcée et garanties)
- Transmission des entreprises

UE 10 – Ingénierie notariale internationale

30h en présentiel

- Études de cas synthétisant l'ensemble des connaissances acquises dans les neuf autres UE
- Grand oral sur une étude de cas

L'équipe pédagogique

Les enseignements sont assurés par des universitaires français et étrangers et par des praticiens, spécialistes du droit européen et du droit international privé.

Responsables scientifiques

Madame Christine BIDAUD-GARON, maître de conférences (HDR) à l'Université Jean Moulin Lyon III.

Monsieur Hugues FULCHIRON, professeur à l'Université Jean Moulin Lyon III.

Directrice du diplôme

Madame Christine BIDAUD-GARON

Un conseil pédagogique, composé de la directrice du DU, de la directrice du Centre Notarial de Droit Européen (Mme DEVISME), du directeur du CFPN (M. BERRE) et d'un notaire nommé par les trois membres, s'assure du bon fonctionnement de la formation.

Informations pratiques

Le lieu de la formation

La formation est organisée à LYON dans les locaux du CFPN et du Centre Notarial de Droit Européen, 18 rue Chevreul ainsi qu'à la Faculté de droit Lyon III, 15 quai Claude Bernard (en centre-ville).

Le public concerné

Les notaires en exercice et les collaborateurs diplômés notaire exerçant leurs fonctions au sein d'un office notarial (un minimum de 20 participants par promotion).

La durée de la formation

La formation se déroule sur deux ans, à raison de cinq sessions de cours de quatre jours par an, pour l'obtention du diplôme. 5 unités seront à valider par année. La formation à lieu partiellement à distance. 30 heures de présence sont obligatoires par unité.

Les frais de formation

3 500 € par participant pour chaque année soit 7000 euros la formation complète ;

Pour les collaborateurs dont le financement est assuré par l'office qui les emploie, possibilité de prise en charge financière partielle par l'OPCA-PL www.opcapl.com (tél. : 01 46 39 38 37)

La demande de prise en charge doit être établie avant le début de la formation.

Les dossiers d'inscription sont à déposer auprès du Centre Notarial de Droit Européen.

Frais d'inscription à l'Université

Environ 250 € par participant /an (à régler directement à l'Université **au début de la formation**)

Contacts

Centre Notarial de Droit Européen

18, rue Chevreul
69007 Lyon
tél : 04 78 69 29 89
contact@acenode.eu

Directrice du Centre :

Marjorie DEVISME
marjorie.devisme@acenode.eu